



LES SOINS

Qu'est-ce que LES SOINS?

Les soins concernent les activités effectuées pour le propre bien-être d'une personne, y compris les besoins physiques, psychologiques, émotionnels et de développement d'une ou plusieurs personnes.

De qui prenez-vous soin ?

Vos enfants, maris, partenaires, parents âgés, neveux, nièces et autres ? Vos employeurs, leurs parents, leurs enfants, leurs parents âgés, leurs animaux domestiques ? Aidez-vous les enfants à faire leurs devoirs ?

Comment leur prodiguez-vous des soins ?

- *Prenez-vous soin d'eux lorsqu'ils sont malades ? Leur faites-vous de la soupe lorsqu'ils sont enrhumés ? Restez-vous éveillés près d'eux toute la nuit jusqu'à ce que leur fièvre ait disparu ?*
- *Aidez-vous les personnes âgées à utiliser les toilettes ? Les aidez-vous à s'habiller ? Les emmenez-vous en promenade ?*

Si oui, ce sont des **Soins Directs**.

Les **soins directs** sont des activités de soins personnels et relationnels, comme nourrir un bébé ou soigner une personne malade.

- *Allez-vous à l'épicerie pour acheter de la nourriture ? Faites-vous la cuisine pour d'autres personnes ?*
- *Nettoyez-vous votre maison, celle de votre employeur, pour veiller à leur santé et à leur bien-être ?*

Si oui, il s'agit de **Soins Indirects**.



Les **soins indirects** concernent des activités telles que l'achat de nourriture, la cuisine, le nettoyage et d'autres travaux visant à fournir des soins de manière indirecte.

Faites-vous tout ce travail, jour après jour ? Le faites-vous au travail et à la maison ?

C'est le travail de soins !

Vous le faites gratuitement pour votre famille et vos amis, mais vous le faites contre un salaire versé par votre employeur. Le travail de soins peut être rémunéré ou non.

Mais vous ne devez pas être le/la seul(e) à faire tout ce travail de soins ! Par exemple :

Les **soins en institution** sont les soins fournis par des institutions comme les hôpitaux et les écoles et non par des individus. Mais ils coûtent cher ! Beaucoup de gouvernements et d'employeurs comptent sur les soins que VOUS fournissez ! Et vous devriez être rémunérés de manière adéquate.

Le travail de soins peut être rémunéré ou non, dans des lieux publics ou privés. Le travail de soins rémunéré dans les maisons privées est effectué par des travailleurs domestiques ou des aides-soignants.



L'économie des SOINS est la somme de toutes les formes de travail de soins.

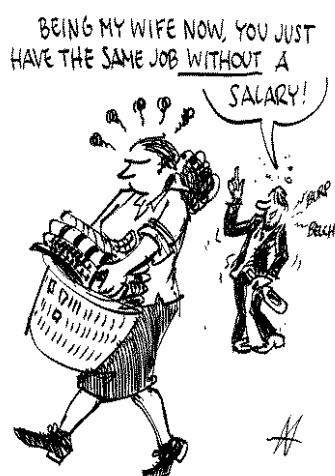
Mais comment les gouvernements définissent-ils le travail de soins ?

L'OIT ne fournit aucune définition légale du travail de soins ou des travailleurs de soins. Le travail de soins reste un concept large. Certains pays ont leur propre définition juridique et politique nationale du personnel soignant concernant les personnes qui fournissent des soins personnels directs. Ils peuvent également avoir des réglementations différentes pour des tâches spécifiques dans le domaine du travail de soins.

Ces pays assurent généralement la reconnaissance juridique des droits des personnes définies comme travailleurs de soins, ainsi que le cadre de qualification de leurs compétences et expériences.

Cependant, il existe d'autres pays où il n'existe pas de telles dispositions et définitions du travail de soins. Par exemple, les travaux de soins directs et indirects dans les maisons privées sont tous effectués par des travailleurs domestiques. Leurs droits, leurs compétences et leur expérience ne sont souvent pas reconnus.

Les soins sont un concept qui décrit les activités effectuées pour le bien-être des personnes.



Travailleurs domestiques

Le C189 définit le travail domestique comme un travail effectué dans ou pour un ou plusieurs ménages ; le travailleur domestique est toute personne effectuant un travail domestique dans le cadre d'une relation de travail ;

Les travailleurs domestiques fournissent des soins directs et indirects dans ou pour des ménages. Par conséquent, ils font partie de la main-d'œuvre de soins et en constituent une partie essentielle

au niveau mondial - Les 70 millions de travailleurs domestiques âgés de plus de 15 ans (chiffre de l'OIT) représentent environ 23 % de la main-d'œuvre mondiale de soins (qui compte 308,6 millions de personnes).



Le travail de soins est considéré comme un travail de femmes et leur travail est souvent sous-estimé par la société.

La plupart des activités de soins dans les maisons privées sont assurées gratuitement par des membres de la famille, principalement des femmes et des jeunes filles. Selon l'OIT, 76 % du travail de soins non rémunéré est effectué par des femmes. C'est l'une des raisons pour lesquelles il n'est pas reconnu comme un travail et est simplement considéré comme quelque chose que "les femmes font".

Le travail de soins rémunéré dans les maisons privées est effectué par les travailleuses domestiques.

Comme le travail de soins et le travail domestique sont considérés comme un travail de femmes effectué gratuitement, notre société en général ne reconnaît pas la valeur de ces travaux. Les femmes qui sont rémunérées pour s'occuper des personnes et des familles, comme les travailleuses domestiques, sont souvent exclues de la protection du travail et de la protection sociale. Les travailleuses domestiques résidentes, en particulier, sont confrontées aux situations les plus vulnérables, telles que de longues heures de travail, peu ou pas de temps de repos, pas d'intimité et très peu de revenus - ou parfois pas de revenus du tout mais seulement la nourriture et le logement en tant que paiement en nature.

L'OIT estime que 75 % du secteur des travailleurs domestiques est informel, et que seuls 25 % de la main-d'œuvre mondiale sont couverts par le droit du travail et la protection sociale.

Droits des travailleurs domestiques dans le système des soins

Les travailleurs domestiques, en tant que prestataires et bénéficiaires de soins, devraient voir leurs droits du travail et leurs besoins en matière de soins reconnus. Le 2e Congrès de la FITD en 2018 a lancé l'appel suivant au gouvernement et au public :

- **Ratification de la C189 visant à garantir la protection du travail et la protection sociale des travailleurs domestiques**
- **Soins pour tous - un système complet de soins pour répondre aux besoins de la population, y compris des travailleurs domestiques.**
- **Protection des travailleurs domestiques migrants**

PRENDRE SOIN de ceux qui PRENNENT SOIN de vous

Campagnes pour un système de soins équitable

- **Journée mondiale d'action : investissez dans les soins, maintenant !**

La Confédération syndicale internationale (CSI) et les fédérations syndicales internationales, dont la FITD, organisent une journée d'action mondiale le 29 octobre pour demander aux gouvernements d'investir dans les soins.

<https://www.ituc-csi.org/investing-in-the-care-economy-a>

- **Lutte pour l'égalité des genres**

Le travail de soins est principalement effectué par des femmes. La sous-évaluation des soins et la suppression des droits des femmes sont liées. Pour lutter contre le système de soins injuste, les femmes de différents secteurs doivent se battre ensemble.

Fédération Internationale des Travailleurs Domestiques

www.idwfed.org